



CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Séance plénière du 25/10/2019 à Bourail

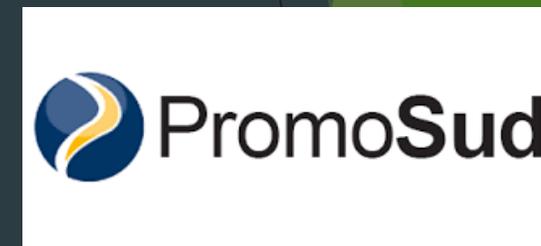
SudForêt : à l'origine

Créée en 2012 avec pour missions en Province Sud et dans le but de réduire la dépendance aux importations :

- ✓ Le développement de l'activité sylvicole
- ✓ L'exercice des missions d'intérêt général dans le domaine de la foresterie (instruction dossier d'aide, expertise et conseil)
- ✓ Le développement de projets avec des tiers
- ✓ La participation par tous moyens à des projets forestiers

Actionnariat (6 membres au conseil d'administration) :

- ✓ 51 % Province Sud
- ✓ 24,30 % Promosud
- ✓ 24,69 % Caisse des Dépôts et Consignations
- ✓ Moins de 0,1% Actionnaires privés



Une phase pilote :

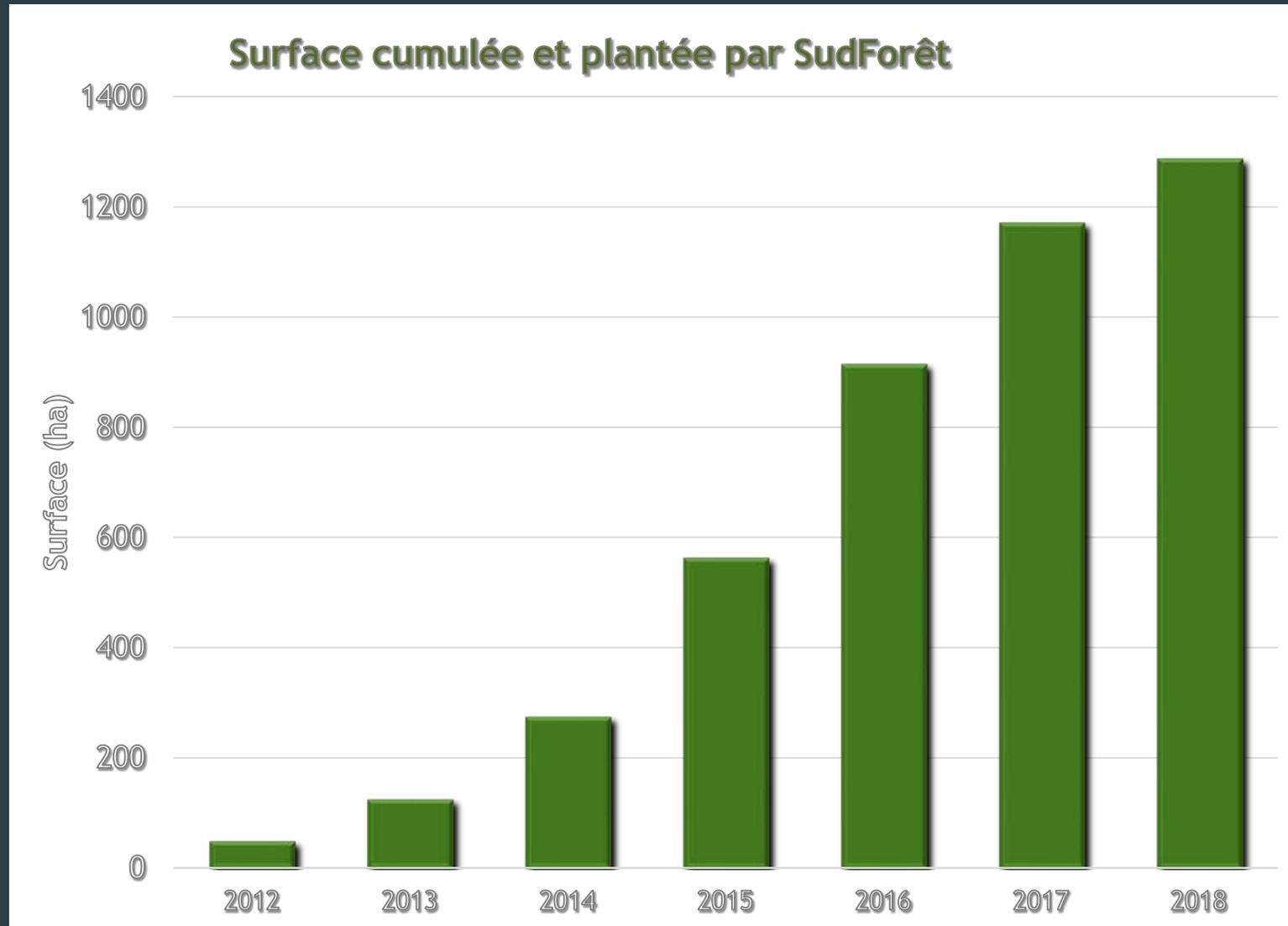
- ✓ durée : 5 ans, prolongée 2 ans (jusqu'en 2019) pour établir 1.500 ha de forêt artificielle
- ✓ Financement :
 - subvention fonctionnement de 1.290 MF (Province Sud)
 - avances en compte courant d'associés : 950 MF (Promosud et Caisse des Dépôts et Consignations)
 - Ventes de bois, plants et graines (55 MF) depuis 2015

SudForêt depuis 7 ans : quelques réalisations

- Acquisition de compétences en gestion de patrimoine forestier
- Mise en vente de bois annuellement pour environ 10-15 M FCFP
- L'essai de plus de 11 espèces endémiques en sylviculture (5 résineuses et 6 feuillues)
- Certification ISO 14001 (management des impacts environnementaux)
- Lutte contre les incendies : création d'un réseau de Défense des Forêts Contre les Incendies (Surveillances, équipements, partenariats, formations, création de voiries)
- Formation au RSMA des stagiaires de la filière Travaux Paysagers / sylviculture
- Création d'un bail type de location sylvicole
- Instruction des dossiers d'aides au boisement pour la Province Sud
- Inventaires statistiques de près de 1 000 ha de plantation (entre 2015 et 2017)
- Surface plantée 2012-2019 : 1.350 ha dont 70% d'espèces endémiques
 - SudForêt : 2 264 ha de plantation au total

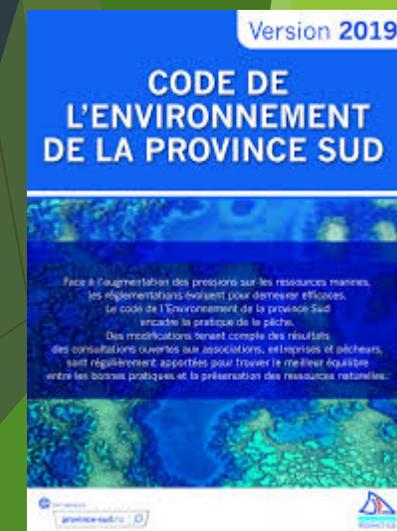


SudForêt depuis 7 ans : plantations



SudForêt depuis 7 ans : ses participations actives

- Intégration au Groupement Professionnel des Exploitants Forestiers de Nouvelle-Calédonie
 - Agrément du bois du pinus locale
 - Formation scieurs
 - Certifications qualité CTB NC
- Mise en place d'un cadre réglementaire plus lisible pour le sylviculteur
 - DENV : Notion de Plan de Gestion Durable Forestier
 - DSF : suppression de l'impôt sur la valeur du stock sur pied et gèle des frais d'enregistrement des baux emphytéotiques à usage sylvicole
- Participation à la promotion de la construction en bois via le cluster Eco construction
- Lutte contre les espèces exotiques envahissantes
- Gestion de la ressource santal à l'Île des Pins (martelage)

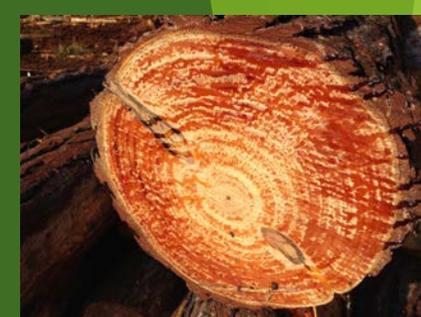


SudForêt depuis 7 ans : défections

- Non accès à des sites identifiés dans l'étude de faisabilité de 2010
Domaine de Déva, Nandaï, Rivière blanche
- Carence d'appui du milieu scientifique
- Mandat peu explicite :
« opérateur d'une politique publique forestière » ou « une entreprise forestière visant une rentabilité financière » (2018/Audit quinquennal - ONFI/CIRAD)
- Phase pilote trop courte et ne permettant pas de valider une sylviculture pour les espèces endémiques
- Manque d'encadrement réglementaire de la sylviculture
- Pas de travail de la forêt naturelle
- Absence de développement de la sylviculture sur terre coutumière
- Pas de création de vergers semenciers (travail sur l'existant)
- Absence de financements autres que les actionnaires



SudForêt : son avenir sur 10 ans



- Recentrage des missions vers l'expertise et le développement de boisement à courte rotation (< 30 ans)
- Recherche de financement pour le développement de boisement à longue rotation (>30 ans) - valorisation de la séquestration du CO2
- Accroissement des boisements (plus de 2 000 ha) en milieu rural et sur foncier privé ou des collectivités
- Participation à la promotion de la construction en bois
- Meilleure valorisation des bois transformés (seconde transformation)
- Participation à des projets de diversification de production en NC (biomasse notamment)
- Etre un acteur majeur d'une sylviculture prenant en compte les enjeux environnementaux et économiques.

